

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 7 juin 2023

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 41^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4226-2023 Énergir – Demande d'autorisation pour réaliser un projet d'extension de réseau visant à desservir le parc industriel de Bécancour/ LE ROÉÉ DÉPOSE UN EXTRAIT DU JOURNAL DES DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU 6 JUIN 2023
N/D : 1001-152**

Chère consœur,

Conformément à l'échéancier établi par la Régie ([A-0003](#)), le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) a déposé le 29 mai dernier ses commentaires par rapport à la demande d'Énergir dans le dossier en rubrique ([C-ROÉÉ-0002](#)). Le 1^{er} juin 2023, Énergir a répondu aux commentaires ([B-0022](#)). Énergir demande une décision de la Régie pour le 29 juin prochain. Cette décision n'a pas encore été rendue.

Or, le 6 juin dernier, le ROÉÉ a pris connaissance des réponses du ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, M. Pierre Fitzgibbon à des questions de l'opposition concernant l'extension de réseau à l'étude dans le présent dossier. Par la présente, le ROÉÉ dépose un extrait du Journal des Débats de l'Assemblée nationale¹ à ce sujet.

Évidemment, il s'agit d'un élément de preuve probante, pertinent et non disponible à la date du dépôt des commentaires du ROÉÉ. Les réponses du ministre portent directement sur la nature, les objectifs et la justification du projet d'extension dont Énergir recherche l'approbation immédiate. De plus, il n'y a de préjudice en ce que la Régie n'a pas encore rendu sa décision et il serait loisible à Énergir, si besoin est, de fournir à la Régie un complément de réponse.

Tel que mentionné par le ministre, il est entendu que le gaz naturel qui serait distribué par Énergir par l'entremise de son projet de prolongement de réseau à Bécancour

¹ Journal des Débats de l'Assemblée Nationale, « Développement de la filière à batterie », 43^e législature, 1^{ere} session, Le mardi 6 juin 2023 – Vol. 47 N° 52.

ne servirait, dans le cas de GM, que lors de la construction de l'usine, avant qu'elle soit alimentée à 100% par électricité.

Le projet d'extension du réseau d'Énergir à Bécancour s'inscrirait, selon le ministre, dans le contexte de « transition » énergétique, qui impliquerait encore l'utilisation du gaz naturel d'origine fossile « pendant un petit bout de temps » et qu' « il va y avoir un positionnement temporaire de gaz naturel qu'on va vouloir convertir soit en biocharbon, soit en GNR ou d'autres sources à bas carbone d'énergie. » Or, le ROÉÉ soumet que le présent projet d'extension de réseau base ses calculs relatifs aux investissements sur une durée de vie des équipements de 40 ans, et ce, sans prévision quant à la consommation de GNR.

Dans ces circonstances, le ROÉÉ réitère son constat quant à l'absence de nécessité de rendre une décision précipitée afin de bien prendre en compte l'ensemble des aspects économiques, sociaux et environnementaux du dossier.

En espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE



par : Me Franklin S. Gertler

FSG/bz
p.j. Commentaires du ROÉÉ

c.c. (courriel seulement)
Me Julie Sauriol, Énergir
Dossiers réglementaires Énergir
Jean-Pierre Finet, analyste du ROÉÉ
Simon Paré-Poupart, Coordination ROÉÉ